NATATOR 40 – NATATOR 125

Machine de mise sous pression d'eau

Idéale pour le contrôle unitaire et le service après-vente.
Pression jusqu'à 40 ou 125 bar (400 ou 1250 mètres).
Cuve et bac de récupération d'eau en acier inoxydable.
Aucun branchement nécessaire.
Autonomie totale.
Manomètre incorporé.

Catégorie : Etanchéité à l'eau

Description

	NATATOR 40	NATATOR 125
Échelle de pression:	0 à 40 bar	0 à 125 bar
Ø intérieur cuve	65 mm	80 mm
Hauteur intérieur cuve:	50 mm	65 mm
Capacité cuve:	0.2 l	0.33 l
Capacité:	1 montre	1 montre
Poids:	8.5 Kg	12Kg
Dimensions (l/p/h):	220 x 270 x 250 mm	310 x 330 x 300 mm

ÉTANCHÉITÉ

« L'étanchéité en horlogerie permet de définir la résistance d'une montre à la pression, soit en utilisant des bars, des mètres ou des ATM. Une montre étanche doit donc résister à l'eau, l'humidité, mais aussi la poussière (l'un des pires maux des mouvements mécaniques).

Pour avoir une tocante avec une bonne étanchéité, plusieurs points du boîtier doivent recevoir une attention particulière (les différentes ouvertures) : la couronne du remontoir, les poussoirs, les joints du verre et du fond (plein ou transparent). Pour obtenir une bonne étanchéité, les horlogers vont limiter les ouvertures, mais aussi mettre des joints en plastique ou mettre en place des couronnes vissées sur les montres de plongée. Attention, les joints s'abîment avec le temps, il est donc nécessaire de les entretenir régulièrement. Attention aussi à ne pas régler votre montre pendant l'immersion.

Il existe plusieurs niveaux d'étanchéité en horlogerie, comme nous le montre l'image ci-dessous :

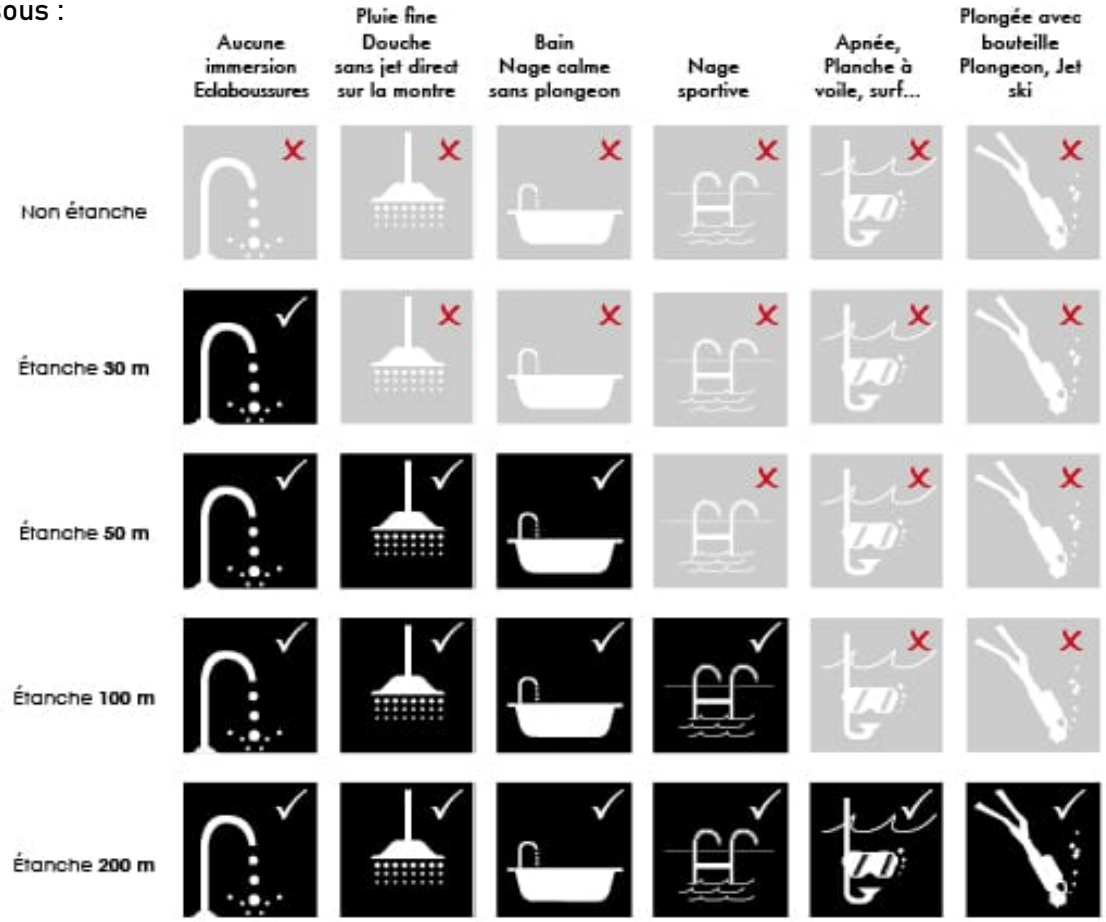

- 3 ATM / 30 mètres : pas d'immersion et seulement des éclaboussures occasionnelles
- 5 ATM / 50 mètres : immersion possible en piscine (sans plongeon) ou dans une baignoire. Par contre, évitez le jet de douche ou de robinet.
- 10 ATM / 100 mètres : grande possibilité d'immersion, même lors d'une nage sportive.
- 20 ATM / 200 mètres : montre dite de plongée, permet de plonger en profondeur ou de faire des plongeons.

Les montres étanches ou de plongée doivent normalement avoir des certifications pour prouver leur performance face à la pression de l'eau. »

Extrait du lexique horloger « CHRONOTEMPUS »